

Offre de stage de recherche M2 de 4 à 6 mois en transport et aménagement

Gares sur des « petites lignes ferroviaires », en tant que pôles d'échanges multimodaux (PEM)

Contexte et enjeux du stage

Cette mission de stage au sein du laboratoire MATRIS (UMR entre CY Cergy-Paris Université et CEREMA) s'inscrit dans le projet « TLI – Train léger innovant », mené en coopération avec la SNCF et piloté ainsi que financé par l'ADEME dans le cadre de la stratégie « Digitalisation et décarbonation du transport ferroviaire ». Ce projet visant un développement de trains légers autonomes en zone peu dense en France, en permettant également de redynamiser, voire de faire revivre de petites lignes ferroviaires, représente un double enjeu. Du point de vue de la mobilité, il s'agit d'inciter les habitants à utiliser le train. Du point de vue de l'aménagement et de l'environnement, il s'agit d'encourager la densification autour des gares pour limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

En ce sens, les PEM ou « hubs » constituent la porte d'entrée dans le monde des transports et incarnent par là même un rôle de laboratoire de l'interface mobilité-aménagement, au cœur de la fabrique des territoires durables. Cependant, les « petits » PEM, correspondant aux « petites lignes ferroviaires » qui permettent de desservir des territoires périurbains et ruraux, font aujourd'hui moins souvent l'objet d'études que des PEM urbains ou métropolitains (gares TGV, aéroports).

L'enjeu de la mission consiste à s'intéresser au défi d'augmenter la dimension multimodale du train léger innovant et de promouvoir ainsi l'insertion des « hubs légers » dans des territoires peu denses. L'équilibre des trois fonctions (transport, services, urbaine) propres aux PEM représente par ailleurs la finalité recherchée sur le plan de la conception générale de ces derniers.

Détail des missions du stagiaire

La mission du stagiaire consistera à réaliser :

- un état de l'art pertinent en matière des pôles d'échanges multimodaux (PEM) avec un focus sur les « hubs légers » correspondant ainsi aux PEM de petite et moyenne taille ;
- des visites *in situ* et des entretiens avec des acteurs locaux en fonction des études de cas sélectionnées ;
- une appréciation de l'aménagement et du fonctionnement des PEM sélectionnés, opérée selon une grille de lecture relevant des trois fonctions d'un PEM (transport, services, urbaine).

L'encadrant viendra par ailleurs en appui régulier et complétera au besoin ponctuellement le travail réalisé par le stagiaire, au niveau tant des recherches bibliographiques que des visites de terrain.

Profil et compétences requises du stagiaire

- Niveau d'études de M2, avec par ailleurs la possibilité de produire et de soutenir un mémoire de fin d'études dans le cadre de la mission de stage.
- Intérêt bien marqué pour le transport ferroviaire, ses atouts écologiques et son rôle dans la desserte des territoires.
- Capacité à travailler dans un cadre pluridisciplinaire, qualités d'expression orale et écrite, maîtrise des outils cartographiques, disponibilité, sens de l'initiative, curiosité, aptitude à l'innovation.

Informations pratiques

- Accueil et encadrement du stagiaire au sein du laboratoire MATRIS à CY Cergy-Paris Université. Option éventuelle d'accueil et de co-encadrement dans les locaux de MATRIS à Lille.
- Terrains d'étude se situant a priori sur l'une des lignes ferroviaires suivantes : Etoile ferroviaire de Saint Pol sur Ternoise, Rennes – Châteaubriant, Saumur – La Roche sur Yon, Reims – Epernay.
- Possibilité donnée au stagiaire de disposer d'autonomie dans l'élaboration de ses missions, avec des rendez-vous réguliers avec l'encadrant ainsi qu'avec des déplacements pris en charge à prévoir.
- Indemnisation conforme à l'échelon standardisé pour la rémunération des missions de stage.
- Durée de stage de 4 à 6 mois à plein temps au courant de la saison 2023-2024.

Merci de faire parvenir une candidature comprenant un CV mis à jour et une lettre de motivation d'une page, par courriel électronique à l'adresse : richard.zelezny@cyu.fr

Paris, le 27/10/23